

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 94.00.510.002.1 DU 24 FEVRIER 1994

Dispositifs libre-service SATAM
à post-paiement différé
modèles MIP1 et MIP2 munis du dispositif
de visualisation et de mémorisation sécurisée
modèle MSDIS
(PRECISION COMMERCIALE)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET DU 12 AVRIL 1955 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS MESUREURS VOLUMETRIQUES DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU ET DU DECRET N° 73-791 DU 4 AOUT 1973 RELATIF A L'APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE AU CONTROLE DES COMPTEURS VOLUMETRIQUES DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU ET DE LEURS DISPOSITIFS COMPLEMENTAIRES.

FABRICANT

SATAM, 5, rue des Chardonnerets, 93290 Tremblay en France.

OBJET

La présente décision modifie la décision d'approbation de modèle n° 93.00.510.001.1 du 26 mars 1993 (1).

CARACTERISTIQUES

Les dispositifs libre-service SATAM modèles MIP1 et MIP2 diffèrent des modèles approuvés par la décision précitée par la modification du plan de plombage du dispositif de visualisation et de mémorisation sécurisée sur supports magnétiques modèle MSDIS.

(1) *Revue de Métrologie*, mai 1993, page 721.

Les autres caractéristiques, les conditions particulières d'utilisation, les conditions particulières de vérification et les inscriptions réglementaires demeurent inchangées.

DEPOT DE MODELE

Les plans et schémas ont été déposés à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et à la sous-direction de la métrologie.

VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 14 mai 2000.

ANNEXE

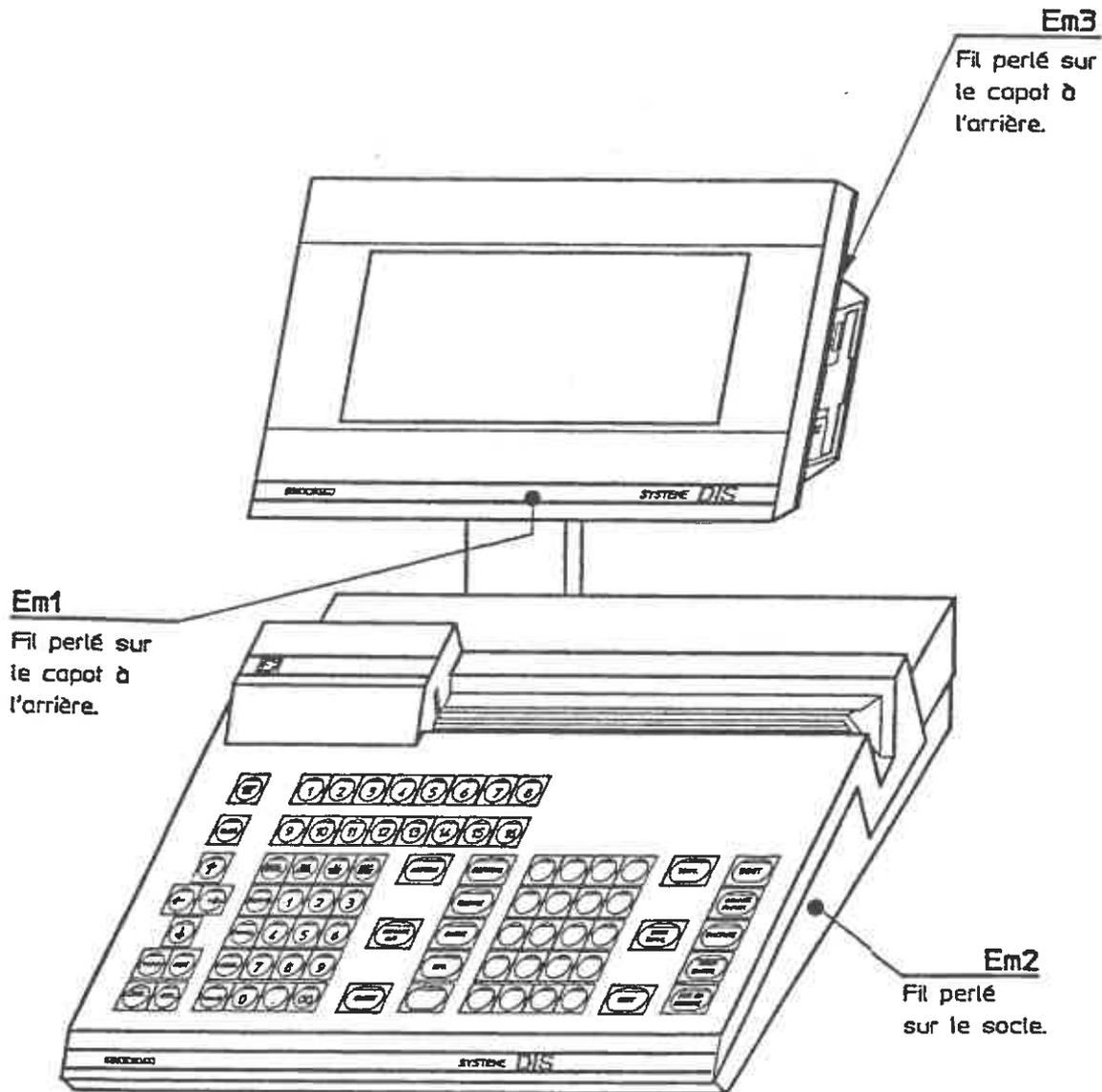
Dessin n° 6066.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :
PAR EMPACHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,
J. HUGONET

■ N° 6066

DISPOSITIFS LIBRE-SERVICE SATAM A POST-PAIEMENT DIFFERE MIP1 ET MIP2
MUNIS DU DISPOSITIF DE VISUALISATION ET DE MEMORISATION SECURISEE MSDIS

Plan de scellement du dispositif de visualisation MSDIS



Les scellements empêchent le démontage.

Em1 : Capot de la tête.

Em2 : Capot du socle.

Em3 : Plaque d'identification.